



Licence professionnelle Aquaculture et gestion durable de son environnement

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Aquaculture et gestion durable de son environnement. 2011, Université de La Rochelle. hceres-02027811

HAL Id: hceres-02027811

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027811>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de la Rochelle

Demande n° S3LP120002255

Dénomination nationale : Productions animales

Spécialité : Aquaculture et gestion durable de son environnement

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité était de former des professionnels ayant des compétences en aquaculture et environnement. Désormais, la formation tient compte du contexte actuel de l'aquaculture (diversification vers l'aquariologie et l'écotourisme, prise en compte des énergies renouvelables et du devenir des déchets, maîtrise des réglementations). Les métiers visés sont : technico-commercial, conseiller technique en communication, agent de développement, responsable et manager dans les ateliers de production piscicole ou conchylicole.

Cette formation, ouverte en 2006, associe les capacités et les complémentarités pédagogiques du pôle « Sciences et technologies » de la Faculté des sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur, et du lycée de la mer et du littoral de Bourcefranc. Dans l'offre de formation « Biologie », elle se positionne aux côtés de licences « Sciences du vivant », de masters « Sciences pour l'environnement » et « Sciences pour l'ingénieur », de DUT « Génie biologique » et de deux autres licences professionnelles (« Aquaculture et gestion durable de son environnement », « Analyses et traçabilité en laboratoire »). Il n'y a pas d'information relative à l'existence ou à l'absence d'une offre régionale dans le même domaine.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	13
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	19 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	96 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	29 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes à 6 mois 50 % - 90 % enquêtes nationales (promo 2007) 80 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Cette spécialité répond tout d'abord à la volonté de l'université de s'ancrer régionalement à travers le thème « développement durable et amélioration de la qualité de la vie » et de développer son activité pédagogique dans le domaine de l'environnement des espaces littoraux. Elle trouve sa place dans la région Poitou-Charentes, qui n'a de cesse de valoriser les activités littorales avec le souci de protection de l'environnement. Malgré ce contexte favorable, les indicateurs de performance restent modestes et obligent la formation à se diversifier (écotourisme, énergies renouvelables...). Cette nouvelle orientation est tout-à-fait justifiée dans le contexte socio-économique régional, national et international, mais il faudra veiller aux indicateurs après les modifications de contenus.

La spécialité fonctionne essentiellement en formation initiale, et traite quelques dossiers de validation des acquis de l'expérience. Les éléments du dossier ne permettent pas d'apprécier l'attractivité de la formation, mais on peut noter que les promotions sont composées de petits effectifs avec une majorité de BTS. Des modules de remise à niveau et des passerelles avec la licence contribuent à la diversité de l'origine des étudiants (DUT et L2).

L'insertion professionnelle est mitigée et présente de fortes variations d'une année sur l'autre (le taux passe effectivement de 50 à 90 %). Sur les vingt diplômés en situation professionnelle, seuls cinq le sont dans le domaine de l'aquaculture ou de l'aquariophilie, justifiant la nécessité de repositionner la licence pour mieux répondre aux besoins d'emploi de la filière.

Les partenariats avec des structures publiques et privées se limitent à l'accueil de stagiaires, à la participation aux projets tuteurés et aux enseignements (à hauteur de 29 % du volume horaire global), mais les professionnels ne sont pas impliqués dans l'élaboration du contenu de la formation, par exemple au travers d'un conseil de perfectionnement qui n'existe toujours pas. Par ailleurs, la formalisation des partenariats avec des structures professionnelles garantirait une certaine pérennité des collaborations. Il est à noter tout de même que la spécialité bénéficie de collaborations avec des organismes de recherche locaux, nationaux et internationaux.

L'auto-évaluation a été réalisée avec méthode dans le cadre d'une démarche structurée. Les points faibles ont bien été mis en avant mais il est regretté l'absence de réponses sur certains points essentiels. Quelques remarques sur le contenu de la formation peuvent être ajoutées : le projet tuteuré est d'une durée trop courte par rapport aux préconisations de l'arrêté ; l'informatique appliquée a une place importante par rapport à l'économie de la filière ou au droit de l'environnement.

- Points forts :
 - Un positionnement original sur un secteur professionnel très lié au territoire.
 - L'évolution du contenu de la formation en fonction des réalités du terrain.
- Points faibles :
 - Le conseil de perfectionnement n'existe pas.
 - Pas d'alternance.
 - Un dossier incomplet au niveau de l'attractivité.
 - Un volume horaire consacré au projet trop faible.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il est très vivement recommandé que les professionnels participent aux réflexions menées sur l'évolution de la formation, en mettant en place un conseil de perfectionnement. L'ouverture à l'alternance, constituant un apport incontestable à l'insertion professionnelle, peut constituer une piste à développer.

Etant donné les modifications apportées à la formation, il faut veiller aux futurs indicateurs de performance et suivre de manière rigoureuse l'insertion professionnelle.

La plaquette de présentation de la formation ne doit pas faire apparaître les chiffres de poursuites d'études : le taux affiché est supérieur à celui de l'insertion professionnelle et laisse sous-entendre des entrées possibles vers d'autres formations.